

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE
SAUR - SAUR

Dossier suivi par : Laëtitia PAJADON

Téléphone : 02.38.77.31.40

courriel : laetitia.pajadon@ars.sante.fr

Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **07/07/2023**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-EV

N° de prélèvement(s) : 00156717 00156718 00156719 00156720

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Heure du prélèvement				11h50	12h10	12h30	11h30
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,4	7,5	7,5	7,3
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	[2,0 ; 5,0]	-	2,30	2,40	2,60	
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-	2,80	2,80	2,90	1,80
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	0,6	-	0,50	0,40	0,30	0,40
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	15	15	15	<10
Fréquentation instantanée		-	-	0	0	3	2
Température de l'eau	°C	-	-	29,0	28,3	28,4	
Transparence qualitative *		-	-	0	0	0	0
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	-				0,80
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-				1,40
Température de l'eau bain à remous	°C	36	33				32,0

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	28	30	9	160
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	130	130	140	3
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	3,4	3,3	3,3	3,2

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les bains à remous

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

CONCLUSION SANITAIRE :**Signé à Orléans le 21 juillet 2023**

Les résultats d'analyses de l'eau du SPA ont mis en évidence la présence de germes revivifiables à 36°C malgré un traitement bactéricide conforme. Mon service vous a communiqué ce résultat dès connaissance par le laboratoire afin que vous preniez les mesures correctives nécessaires et m'en informiez.

Un nouveau prélèvement effectué le 12/07/2023 montre le retour à la conformité bactériologique de l'eau du SPA.

Les autres paramètres recherchés sont conformes aux normes requises pour les piscines recevant du public.

Pour la directrice générale
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
L'adjointe à la Directrice départementale du Loiret



Annaïg HELLEU

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent